

Les cours du BIA 2024 ont commencé!

105 candidats sont déjà inscrits pour la nouvelle session du Brevet d'Initiation Aéronautique (BIA) organisée par l'aéroclub Marcillac Estuaire.

Diplôme de l'Éducation nationale, le BIA fait son apparition en 1968. Sur le site Internet Eduscol, on peut lire qu'il est « à la jonction de l'éducation et du monde de l'aviation et de l'espace, un pont entre passion et raison, savoir et pratique, professionnel et amateur, civil et militaire. Son histoire ancienne et prestigieuse démontre sa valeur et son intérêt ». Pour les bénévoles de l'aéroclub Marcillac Estuaire qui assurent cette formation depuis 2015, c'est aussi « offrir l'accès à des orientations supplémentaires » pour les jeunes du secteur. « On a fait ce qu'on aurait voulu trouver pour nos enfants » ajoute Marie-Christine Roy Contancin, coordinatrice du BIA.

Pourquoi ne pas devenir pilote de ligne ?

Au regard de leur nombre important, les 105 inscrits, dont 36 candidates, 88 mineurs (14 établissements scolaires représentés) et 17 adultes sont répartis en deux groupes. Les cours se déroulent au CFM de Reignac mis à la disposition par la communauté de communes de l'Estuaire. « Nous sommes des facilitateurs » commente Philippe Labrieux, maire de Val-de-Livenne et vice-président de la CCE, car « avoir des idées, c'est bien, mais les faire perdurer comme c'est le cas ici, c'est autre chose. Pour certains, le BIA sera un diplôme de plus, mais cela peut aussi changer l'avenir de ces jeunes. Certains sont devenus pilotes de ligne ». Chaque groupe doit suivre un module d'enseignement par mois, les samedis, en supplément des cours scolaires. « Une école de rigueur et d'implication » annonce aux parents, Christian Perret, président de l'aéroclub.

Un engagement mutuel

Samedi 18 et samedi 25 novembre, les cours ont donc commencé par le module histoire.



Samedi 25 novembre, plus de 50 candidats étaient réunis au CFM de Reignac pour les cours d'histoire, premier module du BIA 2024.

Photo CaMu

Le ton est également donné côté candidats : « Des noms, des dates, des événements, des lieux... pas de logique ! Seuls le travail et la répétition permettent de mémoriser. Pour cela, vous devrez vous entraîner grâce aux QCM à disposition sur le site. Et cela nous permettra de voir le travail que vous fournirez ». Tous ces cours sont assurés par des bénévoles de l'aéroclub, ce que salue Pascal Riveau, vice-président de la CCE et maire de Saint-Androny. En plus des six

modules (météorologie, aérodynamique, navigation-sécurité-réglementation, connaissance des aéronefs et anglais aéronautique) pour chaque groupe et l'encadrement du stage du lundi 15 au vendredi 19 avril, ces cinq bénévoles prendront encore sur leur temps libre pour assurer des cours de rattrapage pour ceux en difficulté et une formation, ouverte aux volontaires, portant sur les dangers et réglementations d'utilisation des drones.

L'examen aura lieu le dernier mercredi du mois de mai, « pensez à prévenir les établissements scolaires, particulièrement pour les voyages de fin d'année » prévient par expérience Christian Perret. Souhaitons-leur de faire aussi bien que la session 2023 avec un taux de réussite de 93,4 %.

Cathy Munier

Contact : acme-web.fr et sur la page Facebook de l'aéroclub Marcillac Estuaire.